

Devenir sa PRÉSENCE au monde ...animés de l'Esprit de vérité !

Le Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ

Ce dimanche, en célébrant la Fête du Saint Sacrement (la « Fête-Dieu »), nous venons nous enraciner dans le don que Jésus fait de sa vie à la Dernière Cène. Il se fait Pain de Vie éternelle pour nous.



Il accomplit son mystère pascal et nous y associe.

L'Eucharistie contient ce que l'Église a de plus précieux comme héritage : Jésus lui-même ! C'est chez nous qu'il veut célébrer la Pâque aujourd'hui. **Bonne semaine...**

PRIÈRE



Qu'il est beau de chanter ton nom, Dieu des vivants, notre Père, et de redire les merveilles de ton alliance :

le Corps et le Sang du Christ, tu les confies à ton Église.
R/. Béni sois-tu à jamais, Seigneur, Dieu de l'univers !

Dieu des vivants, notre Père, partout dans le monde un peuple de croyants fait mémoire de Jésus :

R/. Béni sois-tu à jamais, Seigneur, Dieu de l'univers !

Qu'il est beau de chanter ton nom, Ô Christ notre Sauveur, et de redire les merveilles de ta présence parmi nous!

R/. Béni sois-tu à jamais, Seigneur, Dieu de l'univers !

Ô Christ notre Sauveur, te voici au coeur du monde comme un feu caché, comme une semence :

R/. Béni sois-tu à jamais, Seigneur, Dieu de l'univers !

Esprit qui sanctifie, par ta puissance, le pain devient le Corps du Christ et nous devenons un seul corps avec le Seigneur.

R/. Béni sois-tu à jamais, Seigneur, Dieu de l'univers !

FABRIQUE L'ANGE-GARDIEN

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2020

REVENUS

Revenus ordinaires

Quêtes identifiées	13 163.50 \$
Retraits bancaires	16 751.26 \$
Quêtes libres	35 435.44 \$
Casuel	30 560.00 \$
Dîmes	50 101.75 \$
Loyers perçus	11 210.00 \$
Divers (Int., Vente d'objets, Documents)	51 866.91 \$
1) Total des revenus ordinaires	209 088.86 \$

Revenus extraordinaires

Bingo	35 753.28 \$
Autres dons	22 187.00 \$
2) Total des revenus extraordinaires	57 940.28 \$

AUTRES REVENUS

Revenus quêtes commandées	2 124.06 \$
3) Total des autres revenus	2 124.06 \$
4) Grand total des revenus	269 153.20 \$

DÉPENSES

Dépenses ordinaires

Salaires	107 236.71 \$
Avantages sociaux	14 155.56 \$
Subsistance	13 728.00 \$
Frais de voyage et auto	740.20 \$
Culte	4 254.64 \$
Frais de musique	1 020.00 \$
Comité de pastorale	968.66 \$
Revue et livres	487.80 \$
Administration	12 028.32 \$
Frais de banque	589.72 \$
Objets pour revente	6 574.27 \$
Soutien diocésain	23 176.00 \$
C.S.S.T.	1 670.71 \$
Divers	122.42 \$
Entretien et conciergerie	9 435.62 \$
Électricité et chauffage	34 016.43 \$
Assurance générale	8 766.96 \$
5) Total des dépenses ordinaires	238 972.02 \$

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Grandes réparations	40 188.30 \$
Mobilier et équipement	623.42 \$
Dépenses bingo	55 996.09 \$
Total des dépenses extraordinaires	96 807.81 \$

6) AUTRES DÉPENSES

Quêtes commandées	2 124.06 \$
7) Total des autres dépenses	2 124.06 \$
8) Grand total des dépenses	337 903.89 \$
9) SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE 2020	(68 750.69) \$

SEMAINE DU 6 AU 13 JUIN 2021 PAROISSE L'ANGE-GARDIEN



Bureau : 540 avenue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3B5

Tél. : 418-962-9382 Téléc. : 418-968-9841

Courriel : fabrique.ange-gardien@globetrotter.net

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi 09h00 à 12h00
13h00 à 16h30

ÉGLISE SAINT-JOSEPH



ÉGLISE STE-FAMILLE



L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SEPT-ÎLES

SITE INTERNET : www.paroissesseptiles.org

PAROISSE L'ANGE-GARDIEN (église St-Joseph et Ste-Famille)
Irénée Girard, ptre modérateur 962-9382
René Théberge, ptre 962-9382
Germain Gagnon, ptre 960-0854
Anne Boudreau, agente de pastorale 962-9382
Cell : 961-8298

CONSEIL DE LITURGIE L'ANGE-GARDIEN
Anne Boudreau 962-9382

CONSEIL DES MARGUILLERS L'ANGE-GARDIEN
Claude Devost, prés. d'assemblée 418-444-4390
Mireille Burgess, vice-présidente
Pier Gilbert, marguillier
Louise Lévesque, marguillier
Horace Gallant, marguillier
Marcel Blais, marguillier
Rosaire Dubé, marguillier
Irénée Girard, ptre

ADMINISTRATION Pierrette Chevarie 962-9382

FEUILLET PAROISSIAL Louiselle Blais 962-9382
Monique Miville 962-9382

COMITÉ MISSIONNAIRE René Théberge, ptre 962-9382

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
Micheline Ross 962-9382
Louise Hamilton 962-9382

RENOUVEAU SPIRITUEL Marie et Gilles St-Amand 962-9382

VISITE AUX MALADES Louise Hamilton 962-9382

DIACRES PERMANENTS Claude Leclerc 962-9382
Paul Ouellet 960-1819
Dominic Elsliger-Ouellet 962-7827

MESSES DU 6 au 13 JUIN 2021

Dimanche 6 juin

09h30 St-Joseph Intentions des paroissiens de l'Ange-Gardien et Christ the King



Guy Roy / Marie-Thérèse et Alphée
Yvan Cloutier / Thérèse Desjardins et Jacques Therrien
Parents défunts / Jeannette et Rodrigue Fournier

11h00 Ste-Famille Parents défunts / Denis et Ginette Tremblay
Lauraine Maloney, 1^{er} ann. / Sa fille Hélène et son fils Denis

Lundi 7 juin

19h00 St-Joseph Lucie Lessard, anniversaire /
Quête aux funérailles
Jean-Charles Dugas / Gisèle St-Laurent
Michel Lévesque, Anniversaire /
Quête aux funérailles
Jacqueline Allard, Anniversaire /
Quête aux funérailles



Mardi 8 juin

08h00 Ste-Famille Jacques Dumais / La famille

Mercredi 9 juin

19h00 St-Joseph Jacqueline et Maria Pinette / La famille
Ghislain Lapointe /
Marianne, Ghislaine et Jocelyne
Martin Bouchard / Ses parents

Jeudi 10 juin

08h00 Ste-Famille Jean Deschênes / Valérie Deschênes
Octave Gallant / Marie et les filles

Vendredi 11 juin

19h00 St-Joseph Michel Deraspe / Emma Vigneault

Dimanche 13 juin

09h30 St-Joseph Jimmy Lapierre / Françoise Lapierre
Famille Gagnon et Mimeault /
Jeannette et les enfants
Dominique Côté / Chevaliers de Colomb
11h00 Ste-Famille Michel Deraps / Ami Pierre Cormier
Caroline Giguère et Roland Lévesque /
Roland Guy

INFORMATIONS EN ZONE VERTE

À PARTIR DU LUNDI 7 JUIN

Les règles sanitaires à suivre dans les paroisses demeurent les mêmes qu'en zone jaune

Célébrations « régulières » : La limite de participants avec distanciation physique passe à **250 personnes** par lieu de culte pour les célébrations régulières. Le chant de l'assemblée demeure interdit, mais une à deux personnes peuvent chanter à l'avant.

Port de tout type de masque : Le masque qui doit être porté dans l'église (par les personnes de 10 ans et plus) n'est plus obligatoirement un masque de procédure (ou jetable). Ce peut être tout type de masque ou couvre-visage. Il est possible de l'enlever lorsque la personne est à sa place, reste silencieuse ou ne s'exprime qu'à voix basse.

Pour les funérailles, les mariages et les baptêmes, la limite est de **50 personnes**. La tenue d'un registre est toujours obligatoire.

Les règles sanitaires (désinfection et distanciation) sont maintenues.

Merci de respecter les consignes.

Bienvenue à tous et à toutes!

ÉGLISE ST-JOSEPH – OFFRANDES DES MESSES

30 MAI 2021

Quête libre 411.50 \$
Quête identifiée 162.00 \$

ÉGLISE STE-FAMILLE

Quête libre 118.45 \$
Quête identifiée 135.00 \$

